

on n'avait jamais guère examiné dans l'Eglise, privilège resté dans l'ombre et comme enveloppé par d'autres vérités. Telle une semence renfermée dans la terre finit un jour par germer et se produire à l'extérieur. Oui, l'Ordre Séraphique a eu l'insigne honneur d'attacher ce nouveau et magnifique fleuron à la couronne de la T. S. Vierge.

Ce ne fut pas sans difficulté. Le serpent infernal sut répandre des obscurités sur une vérité si honorable pour la même bénie, qui lui a écrasé la tête, si glorieux pour Dieu, si pleine de consolation pour nous. De nombreux, savants et dévôts serviteurs de Marie, à commencer par S. Bernard, s'o posèrent à ce qu'on proclamât Marie immaculée dans sa conception. S. François, éclairé par son amour séraphique pour Dieu et pour Marie, comprit que ce titre ne pouvait être refusé à la T. S. Vierge. Ses enfants, animés du même esprit, se firent les champions du privilège de la Mère de Dieu ; ils le soutinrent envers et contre tous. Dans Scott, en particulier, le défendit si bien contre deux cents docteurs, à l'Université de Paris, que celle-ci embrassa cette pieuse croyance, laquelle peu à peu fit son chemin dans l'Eglise, avec l'approbation et les encouragements des Souverains Pontifes. Maintenant, c'est un dogme de notre foi, dogme proclamé par Pie IX l'illustre Tertiaire franciscain, dogme glorifié par de nombreux miracles opérés à Lourdes.

Ne serait-ce pas continuer les travaux de nos frères aînés en S. François, que de raconter quelques-uns de ces miracles ? Il me le semble. Donc à l'honneur de Marie-Immaculée, et pour notre édification, écoutons aujourd'hui le trait suivant raconté à la grotte de Lourdes, il y a peu de mois

« Sur les bords de la Gironde, près d'une ville commerçante, une honorable famille habitait, il y a quelques années, l'antique château légué par ses ancêtres.

Un jour, la mère déjà veuve, grande bienfaitrice des pauvres de la commune, voit entrer mystérieusement dans sa chambre, sa fille, jeune personne de vingt ans ; l'enfant se jette à son cou, et l'embrasse en lui disant :

—Ma mère, je veux être religieuse !

—Y songez-vous, répondit la mère, un des plus brillants partis de la contrée sollicite votre alliance, et vous m'abandonneriez ?

—Je viens de prier longtemps la T. S. Vierge : mon frère Charles vous désole par son inconduite à Paris ; eh bien ! moi, je veux vivre comme un ange, et la T. S. Vierge décidera Charles à vivre comme un homme !

Malgré les larmes de sa mère et d'une autre famille qui déjà la chérissait, l'admirable Louise est entrée au noviciat des Sœurs de Charité.

La T. S. Vierge, répondant aux générosités ardentes de la noble religieuse touchait le cœur de son frère. Charles est converti ; il a terminé son droit en excellent chrétien, comme il l'avait commencé. Revenu auprès de sa mère il épouse une fervente chrétienne, bien digne, par ses vertus et sa distinction, de s'allier à sa noble famille. Par malheur, Charles, à la suite d'une fréquentation imprudente, s'abandonna tout à fait à une faiblesse déplorable et scandaleuse. Sa sœur Louise vient à le savoir ; à l'instant elle se prosterne devant une statue de la T. S. Vierge dans sa chambre et s'écrie avec ardeur :

—« O Marie ! je vous demande absolument la conversion irrévocable de mon frère : un miracle, s'il faut un miracle, je l'obtiendrai, j'en suis sûre, de votre tendresse ! Prenez ma vie, je vous l'offre, recevez-moi en holocauste, mais sanctifiez et sauvez mon frère ! »— Elle renouvelle l'hommage de sa vie à la T. S. Vierge dans les prières d'une communion fervente.

Une lettre de la Supérieure générale arrive dans la huitaine : la fervente religieuse l'ouvre avec émotion ; sans doute la T. S. Vierge exauce